

« Partager ce que l'on sait et apprendre du savoir des autres »

En partenariat avec



Pourquoi cet atelier ?

En 2015, le GT a proposé un petit-déjeuner débat « Territoires ruraux vivants » à Tarare, mettant en avant la revitalisation des centres bourgs et l'économie régénérative. Ces premiers travaux s'étaient orientés sur les territoires hors des dynamiques métropolitaines.

Aujourd'hui, pour poursuivre son travail, il s'intéresse au périurbain et notamment aux liens avec les métropoles et les pôles urbains : Comment ralentir/lutter contre le phénomène des villes dortoir ? Comment préserver sa qualité de vie, son paysage, son identité? Comment adapter son offre de services? Quelles mobilités proposer ? Comment favoriser une économie de proximité ? Quels liens avec la métropole ? Avec les autres pôles ? Quelle gouvernance pour s'adapter ?

Cet atelier est donc l'occasion, aux travers d'exemples et des retours d'expériences d'identifier les modalités d'actions, propres aux périurbains pour tendre vers des territoires durables.

En complément d'une présentation par les acteurs de l'opération du projet d'éco-quartier de la gare à Trévoux, différents professionnels de terrain (DDT, agence d'urbanisme, CEREMA) détailleront, leurs études en cours ou passées, ainsi que la façon d'accompagner les collectivités dans leurs réflexions.

Éléments de cadrage

Contexte

Le préalable pour traiter de la question du périurbain est de ne pas opposer les territoires ou de les positionner dans un rapport de force.

Quel est le rôle et la place de ces territoires dans un contexte de structuration des pôles métropolitains ? Comment changer de mode d'appréhension du périurbain qui n'entre plus dans une logique d'échelle départementale déclinant sa ville centre, sa communauté urbaine puis ses territoires périurbains et ruraux pas toujours facile à différencier. La difficulté est de savoir caractériser ces territoires périurbains et leurs évolutions en cours et à venir avec une approche multi scalaire permettant d'identifier la part de leur développement lié directement à l'aire d'influence des grandes métropoles

Le rapport Bonnet « Aménager les territoires ruraux et périurbains » de janvier 2016, commandé par la ministre Sylvia Pinel, s'appuie sur plus de 80 contributions, preuve que le sujet anime de multiples parties prenantes. Ces territoires accueillent prêt d'un tiers de la population française et connaissent une croissance démographique en constante augmentation. Il est donc nécessaire de revoir leurs modes d'aménagement pour qu'ils ne soient pas absorbés/ rattrapés par la ville, repoussant toujours plus loin la périurbanité au cœur des espaces agricoles et naturels.

L'une des erreurs à éviter est d'aborder le périurbain en le stigmatisant soit par la banalisation des paysages ou la consommation d'espace qu'il peut engendrer. De plus ce n'est pas en appliquant les modèles d'aménagement propre au cœur urbain que des évolutions pourront s'opérer. Il s'agit bien

d'initier un changement de regard et de valoriser ses atouts en menant une démarche toujours contextualisée.

Comme le précisait Pierre Perdrix, ancien maire de *Treffort-Cuisiat*, dans le cadre de l'atelier sur les territoires ruraux en mars 2015 « pour aménager un espace, la première étape est de disposer d'une stratégie territoriale intégrant toutes les interdépendances et la notion de périmètre idéal »

Le rapport Bonnet évoque lui le terme de rapport conjoint pour traiter des interdépendances avec comme idée une influence mutuelle entre la métropole, le périurbain et le rural. De son point de vue il n'y a jamais de périmètre idéal car même à l'intérieur d'une grande région il peut y avoir des relations privilégiées avec un territoire d'une région voisine impactant ainsi les choix politiques d'aménagement et de projet.

Pour Pierre Perdrix le périmètre idéal est l'échelle à laquelle une décision politique peut être prise car avant tout chose disposer d'une stratégie territoriale c'est définir un projet politique pour son territoire.

Ce constat doit faire face à une réalité : une augmentation significative des exigences règlementaires et des attentes des citoyens face à une baisse des moyens des collectivités. Ceci est renforcé en milieu périurbain où les communes ne disposent pas d'une ingénierie forte en interne à l'inverse des métropoles.

Ceci doit ouvrir la voie à une nouvelle gouvernance intégrant davantage les citoyens mais aussi être source d'innovation.

Ces travaux lancés par Silvia Pinel esquissaient les axes suivants pour changer le mode d'aménager le périurbain :

- S'appuyer sur leur atout et spécificité : **paysages, ressources naturelles, qualité de vie, coût modéré du foncier, etc.**
- Renforcer de la qualité de leurs aménagements en développant les moyens d'ingénierie publique et privée sur lesquels les élus locaux peuvent s'appuyer, d'améliorer la connaissance et la réflexion sur ces territoires, et d'y favoriser l'expérimentation et l'innovation.
- Simplifier les règles d'urbanisme, rendre les services plus accessibles, impliquer les citoyens
- Donner aux territoires périurbains les moyens de se développer

Le changement de ministre et de l'intitulé du ministère, le lancement de nouveaux travaux sur la coproduction de l'aménagement et le foncier par Emmanuelle Cosse donneront ils suite à ces pistes d'action dont l'annonce de la création d'un LAB périurbain? Les ateliers et le LaB doivent être menés par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).

Le périurbain en question

⇒ Ses caractéristiques

Il n'existe pas de définition qui fasse consensus et les différences d'approche pour définir ces territoires font souvent débat car la réalité du périurbain d'hier n'est plus la même aujourd'hui.

La périurbanisation désignait le phénomène de « retour » ou « fuite », des citadins vers les campagnes, initié dans les années 70. Cette tendance est motivée par un désir de campagne, une offre de logement limité en ville (tant quantitative que qualitative) en comparaison au moindre coût du foncier et le développement de l'automobile et des voies de circulations. Cette dynamique

s'inscrivait également dans un parcours résidentiel dont l'aboutissement est l'achat d'un pavillon avec jardin.

De par leur caractère hybride (entre la ville et la nature), la définition de ces espaces et la terminologie restent « vague » tout autant que leurs spécificités sont multiples. « Campagnes urbaines » semble être une appellation plus valorisante et plus en lien avec la complexité de cette réalité.

- **Source Rapport Bonnet « aménager les territoires ruraux et périurbains » (p8)**

Les similitudes entre territoires ruraux et périurbains

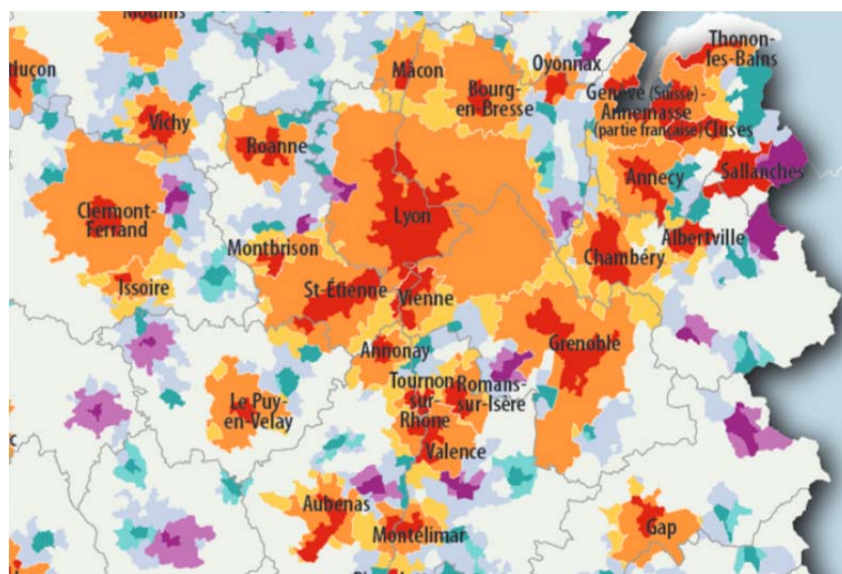
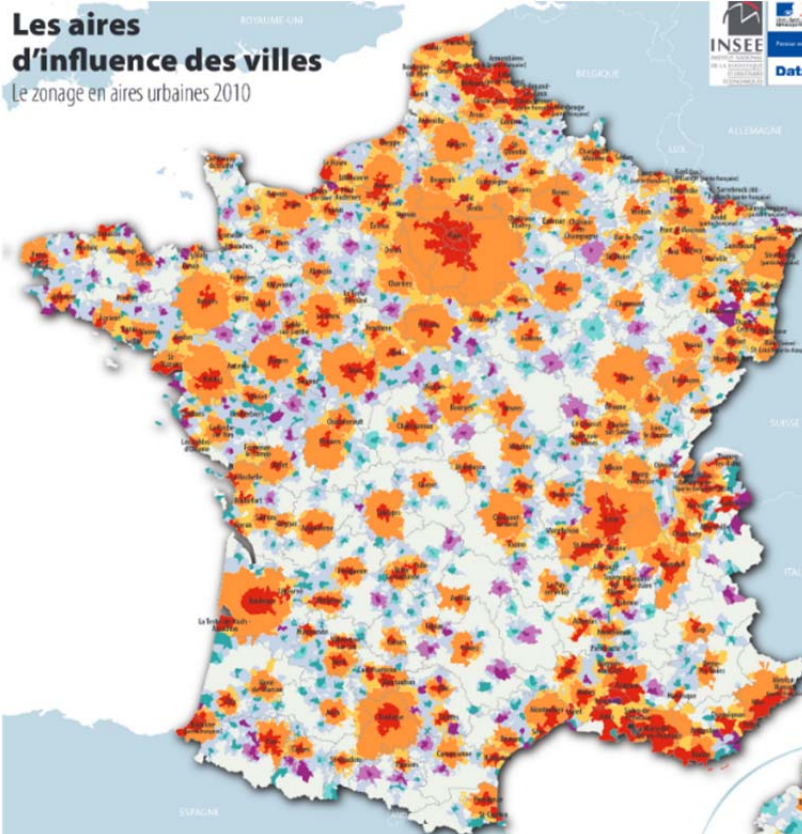
- une densité moyenne faible à très faible ;
- une part prépondérante de territoire non-bâti, occupé soit par des cultures, soit par la forêt, ou des aires naturelles significatives (haute montagne, marais, etc.) ;
- une mobilité quotidienne principalement fondée sur l'automobile individuelle ;
- une part importante du tissu urbain constitué de maisons (regroupées en bourgs, diffus ou regroupées en lotissement) ;
- un polycentrisme plus ou moins développé, avec des aires d'influence et des mobilités pendulaires de structure réticulaire (plutôt que radiale et linéaire) ;
- une gouvernance territoriale fragmentée et encore peu constituée à l'échelle des bassins de vie (à l'exception de quelques cas) ;
- un déficit d'ingénierie⁴ : une maîtrise d'ouvrage publique plutôt faiblement constituée en terme d'aménagement, voire inexistante ; une ingénierie publique plus faible que dans les métropoles, et une maîtrise d'œuvre/ingénierie privée moins disponible à proximité immédiate du territoire ou au sein de ceux-ci⁵.

Ecart entre les 2 termes mesurables par les caractéristiques suivantes

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - la dynamique économique et/ou la démographie, l'évolution de la composition socio-professionnelle et générationnelle des habitants ; - la pression foncière et le coût du foncier et de l'immobilier (entre des zones extrêmement détendues et d'autres dont les dynamiques sont au contraire très proches de celles des métropoles) ; - le rôle du paysage (naturel et urbain) dans la constitution des identités territoriales et dans la qualité de la perception ; | <ul style="list-style-type: none"> - l'âge du bâti « majoritaire » et des infrastructures, donnée qui a un impact très fort en terme de paysage, d'identité et de perception globale des territoires : les territoires « ruraux » sont majoritairement constitués de bâtis anciens ; les territoires dits « périurbains » sont majoritairement constitués d'infrastructures et de lotissements récents (quatre décennies environ) ; - la part de l'agriculture et/ou de la forêt et des espaces naturels, très largement majoritaires dans les espaces « ruraux », interstitiels ou moins dominants dans les espaces périurbains ; - l'accès à des services (santé, éducation, loisirs, culture...) parfois très distants ; - la diversité, la répartition et l'accessibilité des emplois ; - le degré d'interdépendance avec les espaces métropolitains proches. Ceci dit, de grandes variations subsistent, puisque certains phénomènes ont depuis quelques décennies mis une pression considérable sur des territoires qui ne sont pourtant pas situés aux marges d'une grande métropole : flux transfrontaliers dans le Haut-Jura, héliotropisme sur le littoral, effets « TGV » sur certains sites à forte valeur ajoutée culturelle et paysagère (Lubéron, Val de Loire), etc... |
|--|---|

- **Source CGET**

Un travail d'élaboration d'une nouvelle définition qui prend en compte, au-delà des déplacements domicile-travail, la densité de population est actuellement mené par le CGET pour donner à voir la diversité de ces espaces.



ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

Grandes aires urbaines

- Grands pôles - 3 257 communes
- Couronnes des grands pôles - 12 305 communes
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes

ESPACE DES AUTRES AIRES

Aires moyennes

- Pôles moyens - 447 communes
- Couronnes des pôles moyens - 803 communes

Petites aires

- Petits pôles - 873 communes
- Couronnes des petits pôles - 587 communes

■ AUTRES COMMUNES MULTIPOLARISÉES

■ COMMUNES ISOLÉES, HORS INFLUENCE DES PÔLES

⇒ **Ses problématiques**

Comment ralentir/lutter contre le phénomène des villes dortoir ? Comment préserver sa qualité de vie, son paysage, son identité? Comment adapter son offre de services? Quelles mobilités proposer ? Comment favoriser une économie de proximité ? Quels liens avec la métropole ? Avec les autres pôles ? Quelle gouvernance pour s'adapter ?

➔ **Sociologie des territoires périurbains**

Le phénomène de périurbanisation se décompose en 2 phases bien distinctes selon *métropolitiques.eu* :

- Le périurbain des années 2000-2010 : quand les classes moyennes déclinent et quittent les villes ?
- Le périurbain des années 1970-1980 : quand les classes moyennes en essor investissent les campagnes ?

Différentes catégories de périurbains peuvent être identifiées (Source : La fabrique de la Cité):

- Le villageois : centré sur sa commune, peu de déplacements,
- le multi-compétent : bouge beaucoup en mobilisant toutes les ressources,
- le navetteur : travaille dans la ville centre,
- le périphérique : fréquente surtout les polarités secondaires.

La socialité des périurbains est singulière :

- Beaucoup de nouveaux arrivants, qui viennent parfois déstabiliser des structures sociales villageoises existantes.
- Des profils socio-démographiques différents (couples, ou couples avec enfants).

Tout cela engendre une interconnaissance et des solidarités qui peinent à se reconstituer, d'autant que le rythme des nouvelles arrivées peut être soutenu.

Face à cela il devient nécessaire de créer des lieux et des moments d'échanges à différentes échelles : pallier de porte, lotissement / immeuble, quartier, centre-ville et de commerces etc. pour favoriser les relations, les solidarités permettant d'accroître la qualité de vie (bien-être, sécurité, solidarité « de quotidien »)

➔ **Equilibre territorial**

La richesse des campagnes urbaines (source : Rapport Bonnet) :

- Les paysages : patrimoines collectif, le récit du territoire,
- alimentation (terres agricoles), ENR (forêt et biomasse, biodiversité, matières premières),
- usages (loisirs, tourisme, activités de plein air, culture),
- conditions économiques favorables (foncier, relais de l'activité économique métropolitaine).

Il existe une véritable complémentarité des territoires (métropole – périurbain – rural) sur chacun des piliers du développement durable (économie-emploi / cadre de vie – environnement / mixité sociale – gouvernance) et chacun à son échelle doit prendre conscience de cette réalité pour rester attractif. « Le contexte c'est aussi le lien avec les voisins » (Source Rapport Bonnet)

➔ **Citoyenneté et politique**

La commune et le maire sont les instances politiques de proximité et revêtent un caractère essentiel pour les habitants. Les populations ont le sentiment que le monde politique a tendance à ne pas assez les écouter. Ils souhaitent plus d'écoute et de concertation, que les décideurs comprennent comment ils vivent au quotidien pour proposer des projets en adéquation avec leurs attentes et aspirations. (Source : « la parole aux habitants » CGET).

Même si (l'éventuelle / l'hypothétique) disparition des mairies effraie les citoyens, ils ont bien conscience que l'intercommunalité et la mutualisation (équipement, service etc.) qu'elle implique sera source de nombreux avantages dans leur modes de vie.

→ Economie

3 enjeux identifiés :

- Maintenir l'artisanat/ BTP / services à la personne sur place,
- maintenir le commerce,
- implanter les filières industrielles d'avenir et donc de la formation en lien avec ces filières industrielles.

Des questionnements :

- Relocaliser l'emploi pour limiter les mouvements pendulaires,
- quid des zones d'activités,
- Travailler sur l'enveloppement via le chronoaménagement comme pour le SCOT de Grenoble (www.aurg.org)

Historiquement des territoires agricoles, mais les difficultés rencontrées par ce secteur d'activité entraînent une baisse des surfaces agricoles, revendues au profit de zones d'aménagement (logement, parc tertiaire et industriel). Le challenge est de maintenir ces zones naturelles qui contribuent au bien-être, à la qualité de vie dans ces campagnes urbaines. Le développement de circuits courts, de marché de producteurs locaux, d'une offre de tourisme ou de pédagogie « à la ferme », de paniers de producteurs sont des exemples.

La disponibilité et l'accessibilité au foncier permet le développement de pôles technologiques, tertiaires et industriel sources d'emploi locaux et vecteur de renommé pour un territoire.

Les commerces de proximité, sont eux aussi un maillon essentiel à l'attractivité du périurbain.

→ Patrimoine

Deux composantes du patrimoine périurbain :

- Paysager
- Bâti

Les territoires périurbains sont riches de leur Histoire. Le bâti est le reflet des savoir-faire, des matériaux locaux, des contraintes climatiques et topographiques. Paysage et bâti doivent être préservés, réhabilités pour maintenir tant l'identité et l'unicité d'un territoire que son attractivité (artisanat, tourisme, économie).

→ Mobilité

Une nécessité d'utiliser la voiture pour tout, et du fait de la mutualisation des équipements publics entre plusieurs communes, même les équipements ou les services ne viennent plus animer les centres-villes. En parallèle les règles d'urbanisme qui imposent 2 stationnements (voire plus) par logement ne vont pas forcément dans le bon sens.

De plus quand les dessertes TC existent, les amplitudes horaires et les fréquences sont trop restreintes, pour encourager à leur utilisation. La voie ferrée, le tram-train restent des solutions intéressantes (développement des pôles-gare).

« Proposer des transports qui permettent d'être à l'heure au travail (en fonction des distances à parcourir et de l'amplitude horaire de certains emplois), sinon le recours à la voiture est nécessaire » (Source : « la parole aux habitants » CGET).

Pour aller plus loin : Les entretiens du Certu 2012 « Périurbain et mobilité »

➔ **Commerces de proximité et accès aux services**

On ne peut pas contourner le problème essentiel de l'absence ou de la disparition des commerces au profit des grandes zones commerciales dans lesquelles il faut se rendre avec sa voiture.

C'est pourquoi, on observe de plus en plus une volonté dans certaines communes de reconnecter la consommation avec des filières locales : encouragement aux marchés de producteurs locaux, à la création de locaux ou de points de vente pour les AMAP...

L'un des enjeux et piste de travail pour l'avenir est d'offrir une large offre de service notamment sur les trajets des pendulaires avec en première ligne : le rôle de la gare à développer.

Certains services sont considérés comme essentiels : un guichet automatique (notamment si on veut faire le marché), une pharmacie, une boulangerie, la poste, l'école, la crèche et la superette (Source : « la parole aux habitants » CGET).

➔ **Energie/ émissions de gaz à effet de serre**

De plus en plus de communes périurbaines s'intéressent à leur bilan énergétique, à la fois poussées par des impératifs de qualité de vie (pollutions, bruit...) et par des considérations économiques (coût de l'énergie) ou paysagères (place des infrastructures viaires, du stationnement, ...) :

- Sur le volet mobilités (impact sur la qualité de l'air locale, bruit, congestion sur les principaux axes en heures de pointe),
- sur le volet « rénovation énergétique », du parc public mais aussi du parc privé. En effet, les tissus pavillonnaires développés dans les années 1970-1980 et 1990 sont très fortement consommateurs. A partir d'une certaine échelle de commune, et à l'occasion de projets urbains, certaines d'entre elles se lancent également dans des projets de mutualisation énergétiques (réseau de chaleur urbain, ...),
- sur le volet « industrie », à travers notamment l'incitation à la production d'énergies renouvelables en toiture (PV, éolien, ...).

➔ **Démarches et outils pour aménager les territoires périurbains**

- AMI « Redynamiser les centres-bourgs »
- AAP « Territoires à énergie positive »
- Expérimentation : Contrat de réciprocité ville-campagne dont l'objectif est de développer la coopération entre territoires ruraux et urbains. Exemple entre la Métropole de Lyon et le Pays d'Aurillac réunissant six intercommunalités. Une étude est en cours pour identifier les projets de coopération qui pourraient être développés tant du point de vue de la culture, du tourisme ou encore de l'éducation.

Les collectivités territoriales n'ont pas toujours les compétences / techniciens en interne pour appréhender les outils d'aménagement (la majorité des campagnes urbaines n'ont pas de PLU(i), SCOT). Il est important de communiquer auprès de ces structures pour qu'elles connaissent les organismes (CAUE, CDR, plateforme, PNR ...) qui peuvent les aider, les accompagner à monter des projets cohérents et durables sur leurs territoires. Disposer des compétences en interne n'est pas une fin en soi, mais savoir ou trouver l'information et l'aide lorsque l'on en a besoin est primordial.

Retours d'expérience, Témoignages

⇒ **La contribution du CFDU (Conseil français des urbanistes)**

Les territoires nationaux sont actuellement soumis à un effet de **dilatation-condensation-rétractation** :

- **Dilatation** en raison de la virtualisation, des smart grids, de l'effet TGV, on atteint très facilement des territoires distants s'ils sont bien innervés. Pour beaucoup de métropoles, la distance n'est plus un problème. Lille peut avoir une réunion avec Montpellier dans la journée, aller et retour TGV compris.
- **Condensation** car il y a une recherche chez beaucoup de citoyens de proximité, de traçabilité, de sécurité et de sobriété-frugalité. Cette demande va dans le sens d'un resserrement du tissu urbain. On parle ainsi de digestion du périurbain, rattrapé par l'urbanisation de la ville native, mais aussi d'une structuration des bourgs centres autour de commerces multiformes, de point relais. On voit des collectivités acheter des stations services, possibles germes de futurs pôles d'activités.
- **Rétractation** car des villages n'ayant pas la masse critique suffisante, en nombre d'habitants et en densité bâtie, sont voués inévitablement au déclin. Qui voudra s'installer au milieu de nulle part, sans commerces, sans médecin/pharmacien hormis quelques personnes recherchant une vie quasi monacale ? Quand l'école ferme, qu'il n'y a plus ni boulanger ni docteur, les villages n'ont plus rien à proposer pour retenir leurs habitants.

Nous pouvons être persuadés que le **choix des pôles gares** est un choix judicieux, à la condition que la SNCF reste un partenaire sérieux en urbanisme. Je constate que l'écoquartier de Trévoux a fait ce choix. **Le problème du péri urbain est celui de la mobilité.** Un énorme retard a été pris en France sur l'utilisation des modes doux, et leur présence est quasi nulle à la campagne. *La ville est invivable à cause de la voiture. La campagne est invivable sans la voiture.*

Dernier point : **la place des urbanistes dans la loi CAP** : Voilà où on en est pour l'instant : " Art. L. 441-4. – La demande de permis d'aménager concernant un lotissement est instruite dès lors que la personne qui désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation a fait **appel à des professionnels de l'aménagement et du cadre de vie réunissant les compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage. La liste des professionnels de l'aménagement et du cadre de vie est fixée par décret.**"

⇒ **Appel à projet Ecoquartier Rhône-Alpes**

Retour d'expérience sur l'appel à projet de la région Rhône-Alpes lancé en 2009 pour une période de trois ans. Le club a été poursuivi au-delà des trois ans.

Sur le fait d'être lauréat :

- Un accompagnement régional qui permet de légitimer et crédibiliser les projets et aide les élus à maintenir le niveau d'ambition dans la durée, voire de « tirer le projet vers le haut »,
- un « effet labellisation » important pour le dialogue avec les habitants et l'exigence vis-à-vis des promoteurs,
- un affichage attractif pour certains promoteurs.

Sur les financements :

- Permet de financer des études ou AMO, souvent pluridisciplinaires,
- Maintient un rythme, oblige les communes à s'organiser, anticiper,
- Aide à la prise en compte qualitative de dimensions urbaines et environnementales / encourage à l'approche de la faisabilité du projet.

Les clubs des porteurs de projets :

- Acculturation, formation : expertises techniques, REX,
- tirer profit d'un « effet réseau ».

Des projets qui avancent parce que :

- Portés par une collectivité riche en expérience et moyens et avec une bonne mobilisation de partenaires,
- ayant fait l'objet d'une importante réflexion préalable,
- avec une implication forte des élus,
- une maîtrise foncière préalable.

Des projets qui avancent plus difficilement :

- Structuration du pilotage faible,
- Faible moyens de la collectivité,
- projets complexes (secteur habité, friches, terrains pollués, problème d'image du quartier...),
- marché peu porteur,
- approche de la faisabilité économique à améliorer.

⇒ **L'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise**

- **Urbagare**

Etudes référées sous la terminologie « urbagare », études multipartenariales démarrées en 2006, L'objectif du départ était de légitimer la structuration et la polarisation du développement urbain désormais attendues non plus en couronne des grosses villes « centre » et à partir des axes routiers, mais sur les diverses polarités urbaines desservies par un réseau de transport en commun lourd. En premier il s'agissait donc de connaître les capacités physiques, foncières et réglementaires de développement urbain, d'estimer les capacités d'accueil de population à proximité des gares, et de donner à voir des hypothèses d'organisation territoriale au regard du développement prévu et possible (enjeux d'accessibilité, de rabattement, impact sur le projet de ville...)

- **Appel à projet quartiers durables**

Les actions d'aide à la maîtrise d'ouvrage Région pour l'appel à projet « quartiers durables » démarrées en 2009 avec pour cible d'aider en ingénierie ou en travaux une commune à la réalisation d'un projet « mixte » d'enjeu communal important, proche d'une ligne structurante TC, en zone péri-urbaine ou en couronne d'agglomération, en développement ou en renouvellement urbain, dans une commune peu outillée en ingénierie urbaine.

⇒ **Exemple d'intervention du CEREMA**

AMO pour les DDT de la Région Rhône-Alpes (42,01 etc.)

- BIMBY
- Densification des quartiers pavillonnaires
- Repérage du potentiel foncier en périurbain avec l'agence d'urbanisme

Etudes et accompagnement de dispositifs

- Recueils de quartiers durables en cours de rédaction (DREAL Auvergne)
- AMO dans la démarche nationale "atelier des territoires"
- Appui au travail de capitalisation sur la revitalisation des "bourgs centres" dont certains sont "périurbains" (AMI national)
- Vulnérabilité énergétique des territoires périurbains du point de vue des déplacements à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise ;

Documents de références

Compte rendu et note de cadrage – Petit-déjeuner débat : **Pour des territoires ruraux vivants**

Compte rendu et note de cadrage – Petit-déjeuner débat : **Ville lente**
www.ville-amenagement-durable.org



Nos ruralités
 Une chance pour la France

« Nos ruralités, une chance pour la France »
<http://www.logement.gouv.fr/>

COMITE INTERMINISTRIEL
 aux ruralités
 du 12 mars 2015

Site pour télécharger : www.gouvernement.fr

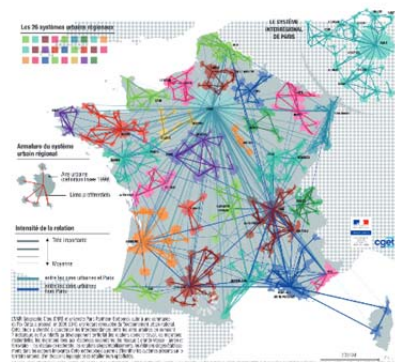


L'enquête audiovisuelle « **Vivre et habiter le périurbain aujourd'hui et demain** »
<http://www.cget.gouv.fr/question-periurbaine>

« Aménager les territoires ruraux et périurbains »
 Rapport Bonnet, 2016
<http://www.logement.gouv.fr/>



CGET – cartographie
Des territoires composants de vastes systèmes urbains
<http://www.cget.gouv.fr>



DES TERRITOIRES COMPOSANT DE VASTES SYSTÈMES URBAINS

La méthode CGET est un outil pour analyser les systèmes urbains fonctionnant à l'échelle nationale, du niveau régional au niveau local. Elle s'appuie sur les données de la base de données nationale des territoires ruraux et périurbains (NTR) et sur les données de la base de données nationale des territoires ruraux et périurbains (NTR) et sur les données de la base de données nationale des territoires ruraux et périurbains (NTR).

LES PRINCIPAUX LIENS AVEC L'AMÉNAGEMENT DE PARIS

LES PRINCIPAUX LIENS AVEC LES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRIURBAINS

« Aménager les territoires ruraux et périurbains »
 Rapport de **Frédéric BONNET**, architecte, Grand prix de l'Urbanisme
 remis à **Sylvia PINEL**, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité
 le jeudi 7 janvier 2016

Pour aller plus loin

- [Commissariat général à l'égalité des territoires](#)
- <http://www.territoires.gouv.fr/les-territoires-periurbains-671>
- http://www.dailymotion.com/video/x3dguip_le-ministere-donne-la-parole-aux-habitants-des-espaces-periurbains_news
- <http://www.cget.gouv.fr/question-periurbaine>
- http://www.insee.fr/fr/methodes/zonages/Fr_carteZAUER_IP2.pdf
- <http://www.metropolitiques.eu/spip.php?page=recherche&recherche=periurbain>
- [Vers des périurbains assumés](#) Territoires 2040
- [Périurbain : quels enjeux? Quels potentiels ?](#) La fabrique de la cité
- <http://www.lesentretiensducertu.fr> : Périurbain : mobilité et ville des courtes distances
- <http://www.bruded.org/> Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable
- www.metropolitiques.eu